Cinquante quatrième année. - N° 103 A Vendredi 29 mai 2020

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 678

72 – SARTHE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DU MANS

Ventes et cessions

854 065 513 RCS Le Mans.
CELLARS & CO.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 21566588.00 EUR.
Adresse : 143, Boulevard Pierre Lefaucheux, 72230 Arnage.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion. Pour la société absorbante : la dénomination sociale suivie, le cas échéant, de son sigle : CELLARS & CO société par actions simplifiée, l'adresse de son siège où peut être consulté le projet de fusion : 143 boulevard Pierre Lefaucheux ZI Sud-72230 Arnage, le montant du capital : 21.566.588 euros le numéro unique d'identification et la mention RCS suivie du nom de la ville où se trouve le greffe où elle est immatriculée : 854 065 513 RCS Le Mans. Pour la société absorbée : la dénomination sociale suivie, le cas échéant, de son sigle : CAVES & CO société par actions simplifiée, l'adresse de son siège où peut être consulté le projet de fusion : 143 boulevard Pierre Lefaucheux ZI Sud-72230 Arnage, le montant du capital : 13.970.000 euros, le numéro unique d'identification et la mention RCS suivie du nom de la ville où se trouve le greffe où elle est immatriculée : 811 436 773 RCS Le Mans. L'évaluation de l'actif et du passif de chaque société participante dont la transmission à la société nouvelle ou absorbante est prévue : actif : 25.760.666 euros passif : 14.097.649 euros actif net : 11.663.017 euros. Le rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : La Société Absorbante étant propriétaire de la totalité des actions de la Société Absorbée, et ne pouvant devenir propriétaire de ses propres actions, il ne sera donc procédé à aucun calcul de rapport d'échange de titres entre l'absorbante et l'absorbée et la société absorbante ne procédera pas à une augmentation de capital. Le montant prévu du mali de fusion : 36.775.762 euros. La date du projet commun de fusion : 15 mai 2020. Les date et lieu du dépôt au RCS au titre de chaque société participante: GTC du Mans, pour les deux sociétés, le 19/05/2020.